

Fiche de poste : **Le Directeur d'établissement**

Découvrez les principales missions du métier, les salaires, compétences nécessaires et formations pour Directeur d'établissement.

Directeur d'établissement : Formation, salaire, diplôme, rôle – Réseau Pro Santé.

1. DESCRIPTION DU METIER DU DIRECTEUR D'ETABLISSEMENT

Le directeur d'établissement a pour rôle la gestion d'une structure privée ou publique. Il choisit les grandes orientations de l'entreprise à long et court termes. Il encadre les salariés et s'assure de la productivité et du développement global de l'établissement dont il a la charge. Il effectue le suivi administratif, commercial et comptable. Il est le responsable juridique et moral de la structure qu'il dirige.

Le directeur d'établissement peut exercer dans le secteur médico-social : maisons de retraites, établissements spécialisés pour enfants, crèches, etc. Il coordonne les actions d'animation auprès du public de l'établissement et veille à la qualité générale des prestations proposées. Il s'assure du respect des règles d'hygiène et de sécurité au sein de la structure. Il met en place des partenariats avec les organismes locaux afin de diversifier l'offre. Il représente l'établissement qu'il gère et s'occupe de la communication auprès du grand public. Il est en relation constante avec ses collaborateurs et supervise les différentes équipes mises en place.

Le directeur d'établissement possède des qualités managériales affirmées. Il a le sens de la communication. Il est responsable, d'un point de vue juridique, de l'établissement qu'il dirige et maîtrise le droit, la gestion et la comptabilité. Ses

horaires de travail sont irréguliers car il doit être disponible pour ses collaborateurs, ses salariés et ses clients. Le responsable d'établissement est polyvalent. Il est le principal référent en cas de crise. Cette profession exige de la rigueur. Le métier de responsable d'établissement implique des déplacements pour des réunions, des conférences, etc.

2. ETUDES ET FORMATIONS POUR DEVENIR DIRECTEUR D'ETABLISSEMENT

Le certificat d'aptitude aux fonctions de **directeur d'établissement** atteste des compétences nécessaires pour conduire l'action d'un ou plusieurs établissements ou services du champ de l'action sociale, médico-sociale ou sanitaire.

La formation préparant au certificat d'aptitude aux fonctions de **directeur d'établissement** dispensée de manière continue ou discontinuée sur une amplitude comprise entre 24 et 30 mois. Elle comporte 700 heures d'enseignement théorique et 510 heures de formation pratique.

L'enseignement théorique est composé de quatre domaines de formation (DF) :

DF 1 : élaboration et conduite stratégique d'un projet d'établissement ou de service : 154 heures ;

DF 2 : management et gestion des ressources humaines : 196 heures ;

DF 3 : gestion économique, financière et logistique d'un établissement ou d'un service : 154 heures ;

DF 4 : expertise de l'intervention sanitaire et sociale sur un territoire : 196 heures.

3. POURQUOI DEVENIR UN DIRECTEUR D'ETABLISSEMENT

Qu'il s'agisse d'une structure privée ou publique, le **directeur d'établissement** occupe un poste stratégique aux multiples facettes.

Ce parfait gestionnaire qui peut exercer dans le secteur médico-social est bien souvent au cœur des préoccupations et des décisions. Il doit tout mettre en œuvre afin de veiller au bon fonctionnement de son établissement.

4. QUALITES ET COMPETENCES POUR DEVENIR DIRECTEUR D'ETABLISSEMENT

Afin d'être embauché en tant que **directeur d'établissement**, il est impératif de réunir plusieurs compétences transverses. Ainsi, le métier de **directeur d'établissement** exige de grandes capacités d'écoute et d'adaptation et de service face à un public parfois difficile ou en mauvaise santé.

L'empathie fait partie intégrante du métier de **directeur d'établissement**. De plus, la fonction demande des connaissances en termes de gestion et d'organisation. En effet, le **directeur d'établissement** doit également gérer l'ensemble des contraintes financières, sanitaires et politiques demandées au niveau national. Il doit donc faire preuve d'une grande adaptabilité et d'une réactivité sans failles.

Il est également impératif que la personne soit à l'aise avec les chiffres et les outils informatiques, car la profession demande une organisation rigoureuse qui ne peut être réalisée qu'au travers d'outils numériques poussés lorsqu'il s'agit de grandes structures qui accueillent beaucoup de public.

5. SALAIRE DU DIRECTEUR D'ETABLISSEMENT

Dans le secteur sanitaire et social, un **directeur d'établissement** qui débute sa carrière peut gagner entre 25 000 et 35 000 euros brut annuels.

Après quelques années d'expérience, son salaire peut aller aux alentours de 35 000 à 50 000 euros par an.

6. BRUTS EN MOYENNE

Echelon	Indice Brut	Indice majoré	Durée	Salaire brut
Elevé directeur	419	372	-	1 804,21 €
1	511	440	1 an	2 134,01 €

2	542	461	1 an	2 235,86 €
3	600	505	1 an	2 449,27 €
4	665	555	2 ans	2 691,77 €
5	713	591	2 ans	2 866,37 €
6	762	628	3 ans	3 045,82 €
7	813	667	3 ans	3 234,97 €
8	862	705	3 ans	3 419,27 €
9	912	743	-	3 603,57 €

7. LES MISSIONS REALISEES PAR LE DIRECTEUR D'ETABLISSEMENT

Le **directeur d'établissement doit** réaliser des missions très variées tout au long de sa carrière. Il est un manager multifacettes.

Sa fonction est managériale et sociale. Il devra également être à l'écoute et au service du public vulnérable qu'il accueille en développant des projets répondant parfaitement aux besoins des personnes en difficultés.

De plus, la mission du **directeur d'établissement consiste** aussi en la gestion d'une politique stratégique et opérationnelle de sa structure, en prenant en compte les contraintes financières et sanitaires imposées nationalement.

Enfin, la mission du **directeur d'établissement** médico-social est légèrement commerciale, car il doit assurer la mise en place constante de partenariats avec différents acteurs afin d'assurer la pérennité de son projet social sur le territoire.

8. LES EVOLUTIONS DE CARRIERES DU DIRECTEUR D'ETABLISSEMENT

En tant que **directeur d'établissement** dans le milieu sanitaire et social, ce dernier peut évoluer au sein d'un établissement public de santé, ou encore d'une structure d'accueil pour les personnes âgées.

Après cette première expérience, il peut se tourner vers la gestion d'autres institutions plus importantes. Enfin, les postes de **directeur d'exploitation** et de **directeur de service** constituent également des évolutions de carrière

9. LES ENTREPRISES ET ORGANISMES QUI RECRUTENT UN DIRECTEUR D'ETABLISSEMENT

En tant que **directeur d'établissement**, il est possible d'être embauché par des structures très variées. Ainsi, étant généralement fonctionnaire, le responsable de centre peut exercer son métier dans des établissements publics de la fonction hospitalière.

Il peut également faire valoir ses compétences auprès d'une maison de retraite ou d'un EPHAD. Enfin, le **directeur d'établissement** pourra trouver des opportunités d'emploi dans des centres de réinsertion pour adultes ou pour adolescents.

Certains établissements privés peuvent également proposer des offres intéressantes en fonction de leur besoin et de leur capacité d'accueil afin de bénéficier d'un accompagnement et d'un management adroit des équipes en interne.

10. LES TEMOIGNAGES DE NOS DIRECTEURS D'ETABLISSEMENT

Marie, 25 ans, directrice d'établissement sanitaire, social et médico-social

Je suis originaire de Nantes où j'ai passé mon bac S. J'ai ensuite étudié à Rennes : je suis diplômée de Sciences Po et du Master 2 de Droit et gouvernance du secteur sanitaire et social. Cette spécialisation m'a permis de préparer, avec 14 autres personnes, les concours de la fonction publique hospitalière.

J'ai intégré en janvier 2016 la formation de Directeur des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux à l'EHESP de Rennes, dans l'optique de

concilier ma volonté de travailler dans le service public et mon intérêt pour les problématiques du secteur social et médico-social.

Je prendrai mon poste en janvier 2018 en qualité de chef d'établissement médico-social ou bien de directeur adjoint. Je suis actuellement en stage de direction dans un EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) de la région parisienne.

La préparation aux concours est une période exigeante qui demande un investissement personnel important. Je pense que pour bien se préparer, il est primordial de bien comprendre les enjeux et les contours du métier ou du type de poste vers lequel on souhaite s'orienter.

Pour ce faire, je pense qu'un des meilleurs conseils à donner, c'est d'aller voir sur le terrain ce qui se passe : les stages, mêmes courts et seulement d'observation, permettent de se projeter dans ses futures fonctions et d'être crédible lors des oraux de motivation. Un simple entretien avec un directeur en poste permet déjà de mieux connaître le secteur, le quotidien et les enjeux du métier.

Pour bien se préparer, il est nécessaire d'aller chercher l'information au bon endroit, et pas uniquement dans les manuels de prépa. La presse spécialisée permet également de mieux connaître le secteur.

Ce qui me plaît dans mon métier, c'est d'une part sa complexité et son caractère multidimensionnel (polyvalence dans les missions) : de la gestion de projets au développement de la stratégie financière en passant par la politique RH, le directeur est mobilisé sur tous les fronts et ses collaborateurs et partenaires sont nombreux (cadres de santé/socio-éducatifs, soignants, infirmiers, agents d'entretien, animateurs, ergothérapeutes, psychologues, psychomotriciens, cuisiniers, agents de service technique, directeurs d'hôpitaux, prestataires, fournisseurs, autorités de tutelle, associations...).

D'autre part, c'est la diversité des publics accueillis (personnes âgées, personnes en situation de handicap, enfance) et des structures. **L'environnement de travail est riche et stimulant et très marqué par les compétences sociales et affectives.**

Enfin le fait que ce soit un métier qui requiert une grande adaptabilité **amène à s'interroger constamment sur ses pratiques et sa vision des secteurs (coopération et travail en réseau).**

11. LES METIERS RELIES AU METIER DU DIRECTEUR D'ETABLISSEMENT

- Cadre dirigeant
- CEO (Chef Exécutive Officier)
- Délégué général
- Responsable d'établissement franchisé